



Traité Maasserot

Michna 2 - Chapitre 3

המוציא פועליו לשדה,
בזמן שאין להם עלי מזונות, אוכלין ופטורין.
אם יש להם עלי מזונות,
אוכלי אחת אחת מן התחאה,
אבל לא מן הפל, ולא מן הקפה, ולא מן המקצתה:

Les ouvriers que l'on emmène travailler au champ, s'il n'a pas à les nourrir, peuvent manger des figues et ils sont quittes, mais s'il a à les nourrir, ils peuvent manger les figues une à une, mais pas en prendre ni du panier, ne de la hotte, ni de la cour où elles sèchent .



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions